



comment choisir le contrat de mariage

Par **DomiSoTatie**, le **15/02/2021** à **15:11**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison (je rembourse seule le crédit, le titre de propriété est à mon nom unique)

Je vais me marier et je veux qu'en cas de mon décès mon mari hérite de la maison

Quel contrat de mariage devons nous choisir ?

Faut-il passer devant notaire avant ?

Merci beaucoup de votyre retour

Bien cordialement

Madame xxxxx

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Par **youris**, le **15/02/2021** à **17:10**

bonjour,

sauf cas particuliers, les règles de succession dépendent du code civil et non du régime matrimonial.

si vous n'avez pas d'enfant, votre héritier sera votre mari.

vous pouvez faire un testament olographe ou authentique.

si vous vous mariez sous le régime légal de la communauté ou les gains et salaires sont des biens communs, c'es tla communauté et non vous qui rembourserez votre crédit ce qui peut avoir une importance en cas de divorce (récompense).

vous pouvez prendre conseil auprès d'un notaire.

salutations